

POURSUITE D'ÉTUDE

➤ Cette formation n'a pas pour vocation la poursuite d'études compte tenu de la spécificité du diplôme. Cependant, un étudiant peut candidater aux Masters professionnels en rapport avec les Métiers du Patrimoine, l'Histoire de l'Art, l'Histoire, l'Aménagement, le Patrimoine, ou le Tourisme.

DÉBOUCHÉS

Le métier de guide-conférencier fait partie des professions réglementées régies par le code du Tourisme. Pour exercer ce métier, il faut être titulaire d'une carte professionnelle de guide-conférencier. Cette carte est délivrée aux personnes titulaires d'une certification que sanctionne la Licence Professionnelle Guide-Conférencier.

Les employeurs susceptibles d'embaucher les guides-conférencier sont :

- les structures publiques : les villes et Pays d'Art et d'Histoire
- les collectivités territoriales : les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative
- les entreprises privées : les agences réceptives ou les tour-opérateurs

DIPLÔME PORTÉ PAR



Adresse

Université Côte d'Azur : Campus Carlone
98 Boulevard Edouard Herriot, 06200 Nice

Licence Professionnelle GUIDE CONFÉRENCIER



Contacts :

Frédéric GAYET, Responsable de la formation

 Frederic.GAYET@univ-cotedazur.fr

 univ-cotedazur.fr



Licence Professionnelle GUIDE CONFÉRENCIER

COMPÉTENCES

Commenter des itinéraires par un guidage linéaire
Commenter des visites pédestres et des visites de musées
Concevoir ces itinéraires et ces visites
Créer des sentiers ou chemins ou routes thématiques
Élaborer une documentation touristique relative à un centre d'intérêt
Développer des animations culturelles susceptibles de valoriser un territoire
Accueillir, encadrer et guider un groupe de visiteurs

Les + de la formation

une vaste culture générale

un équilibre entre formation et
pratique du métier

une formation adaptée au métier
en trois langues

un encadrement personnalisé
stage en entreprise de 12 semaines
minimum

ORGANISATION

La formation se déroule sur 1 an et comprend un stage en entreprise de 12 semaines minimum. Les enseignements sont organisés en Éléments constitutifs d'Enseignement (ECUE). Chacune est créditée d'un certain nombre d'ECTS (crédits européens). La licence Guide Conférencier capitalise 60 ECTS.

Enseignements fondamentaux :

Histoire de l'Art, Archéologie et Histoire
Patrimoine géographique et littéraire

Enseignements professionnels :

Langues : LV1 : anglais et LV2 : allemand ou espagnol ou italien
Technique touristique : techniques de guidage, lecture d'œuvres artistiques, architecture, visites in situ.
Stage obligatoire, rapport de stage.

Enseignements d'ouverture :

Législation et techniques de marketing liés à la profession.
Interventions de Directeurs d'office du tourisme ou de Directeurs de maisons du Patrimoine

MODALITÉS D'ADMISSION

Le niveau de départ est Bac + 2

La sélection des candidats se réalise par entretiens de recrutement dirigés par un enseignant universitaire et un professionnel qui décideront de la sélection en fonction :

des bases culturelles

des aptitudes à la communication

des compétences organisationnelles

de la motivation

un bon niveau de langue